

LURE Seniors

La téléassistance sous convention avec ELIAD

La Ville de Lure, via Agnès Galmiche, adjointe au maire en charge des affaires sociales, a passé une convention avec ELIAD pour mettre en place, à des conditions avantageuses, un système de téléassistance pour les personnes âgées et handicapées.

L'association d'aide à la personne ELIAD s'est conventionnée vendredi avec la Ville de Lure via son Centre communal d'action sociale (CCAS) pour ouvrir le panel des systèmes de téléassistance proposés à la population âgée du secteur.

Agnès Galmiche, adjointe au maire, a, à cette occasion, souligné la convergence des points de vue et d'actions avec ELIAD et Xavier Coquibus, son directeur général. « Nous avons tous deux les mêmes préoccupations pour le maintien à domicile des personnes âgées et plus particulièrement des personnes handicapées, en leur apportant une aide technique mais également humaine. »



Agnès Galmiche, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, et Xavier Coquibus, directeur général d'ELIAD, signent la convention pour la téléassistance. Photo ER/Alain ROY

Pour Xavier Coquibus, cette collaboration s'inscrit en effet bien dans les actions de sa structure d'aide et d'accompagnement de soins à domicile pour les personnes âgées et handicapées. « Il s'agit d'un service

annexe lié à la sécurité qui vise à rassurer les aidés mais également les aidants. » Effectivement, dans le système retenu, un comité de voisinage est pré-enregistré auprès de la société de téléassistance. Ce

qui permet d'alerter des proches, des voisins ou la famille avant de déclencher les secours en cas d'absence de réponse de la personne abonnée.

De plus, pour les personnes déjà bénéficiaires de

prestations chez ELIAD, une offre tarifaire préférentielle est proposée et toujours avec une déduction fiscale de 50 %. Le CCAS de Lure pourra également prendre en charge de son côté tout ou partie des frais d'installation du système au domicile.

Cette convention de partenariat n'est pas la première passée entre la Ville de Lure et ELIAD. Un précédent partenariat permet le portage des repas à domicile et les deux entités ont proposé une pièce de théâtre, « Tango et chocolat », qui sensibilisait les publics au maintien des personnes à domicile.

Et dans quelque temps, une autre convention arrêtera des actions du partenaire ELIAD avec les résidents du foyer Henri-Courtois. La solidarité n'est pas un vain mot à Lure.

A.R.

Renseignements auprès d'ELIAD Lure au 03 84 62 40 40 ou au CCAS de la Ville de Lure au 03 84 89 01 01.